



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVELLES MODALITES D'ACCUEIL DE LA CGSS DANS LE SUD

Depuis le 14 septembre 2018, la CGSS a adopté de nouvelles modalités d'accueil dans le Sud, pour un accueil plus efficace et mieux adapté aux besoins de la population et à l'évolution des usages en matière de service public.

A Saint-Pierre, pour un conseil personnalisé et des formalités complexes, un RDV expert par des professionnels spécialisés est proposé dans tous les champs (Maladie, Recouvrement, Retraite, service social, service médical, Agricole).

Un espace multiservices pour la réalisation seuls ou accompagnés par des agents d'accueil polyvalents est également offert pour des démarches simples.

L'objectif visé est en effet de privilégier un accueil multi branches pour l'ensemble des ressortissants dans un lieu répondant parfaitement aux normes de réception du public. C'est une équipe d'agents formés et polyvalents qui reçoit désormais la population sur Saint-Pierre.

Ils sont qualifiés pour répondre aux questions concernant l'ensemble des secteurs couverts par la CGSS, en un même lieu.

Les délais de rendez-vous sur Saint-Pierre sont inférieurs à 15 jours.

Egalement centre de traitement des dossiers et constitué d'une quarantaine de collaborateurs, le site de la CGSS de Saint-Louis demeure à la même adresse.

La population desservie par le centre de Saint-Louis a été informée de ces modalités d'accueil, soit par mail, soit par sms pour toutes les personnes ayant communiqué ces informations à la CGSS.

A Saint-Louis une **boîte aux lettres** est conservée pour le dépôt de documents ainsi qu'une **Borne multiservices** pour les démarches spécifiques à l'Assurance maladie.

Et dans le cadre de sa politique d'accueil «hors les murs», qui tient compte des problématiques de mobilité et de fragilité de ses publics, la CGSS continue de proposer des RDV sur la commune de Saint-Louis en étroite coordination avec les CCAS.

> NOS SITES INTERNET

www.ameli.fr

www.urssaf.fr

www.lassuranceretraite.fr

www.cgss.re